

N°777

16 Février 2018
Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

Le ton monte et l'exécutif chute !

Des arrêts de travail massifs et inter-catégoriels, des manifestations, des rassemblements devant les agences régionales de santé ont marqué la première journée nationale d'action unitaire des personnels des Ehpad. Ils ont été soutenus par l'encadrement et les directions des établissements le conflit des prisons et des Ehpad, n'est que le début d'une colère grandissante dans de nombreux secteurs et présage des mois difficiles pour l'exécutif qui met en place un programme de réformes à marche forcée.

Les récents sondages attestent un retournement de l'opinion avec une chute dans les sondages. 87% des français soutiennent les mouvements dans les prisons, les hôpitaux ou les Ehpad. 55% pense que les salariés du public pâtissent de la politique du gouvernement. 70% ne font pas confiance au gouvernement pour améliorer leur pouvoir d'achat, et 58% pensent que leur situation financière va se dégrader. Les français n'adhèrent pas au programme qui comprend les suppressions d'emplois, facilitées par les ordonnances, les fermetures industrielles, les réformes en cours de l'assurance chômage, de la formation professionnelle, de l'université et celle en projet sur les retraites. Encore moins ce projet de réforme de l'État et des services publics, avec des départs volontaires de fonctionnaires.

Les retraités manifesteront unitairement le 15 mars prochain contre le gel des pensions et la hausse de la CSG.

Le 22 mars la CGT appelle à une journée d'action, de grève et de manifestations contre la casse des services publics, et les cheminots CGT appellent à une manifestation nationale également le 22 mars prochain.



FLASH
CADRES



FLASH
CADRES

Branche Poste

Privatisation en catimini

Les élus CGT au Conseil d'Administration (CA) du Groupe La Poste ont eu la mauvaise surprise d'apprendre par la presse que la Caisse des Dépôts (CDC) pourrait prendre le contrôle du Groupe. Les salariés peuvent donc juger l'intérêt que leur porte le PDG alors que ce genre de décisions, stratégiques pour l'avenir du Groupe, doit se prendre en Conseil d'Administration.

Au-delà du manque de communication avec les partenaires sociaux, c'est un véritable passage en force vers une privatisation annoncée avec un désengagement de l'Etat au profit de la CDC et de sa filiale la CNP.

Les administrateurs CGT ont interpellé le Président pour demander à ce que les dossiers majeurs soient évoqués en CA et connaître sa position sur le pilotage du Groupe.

Pause

Face aux réorganisations incessantes qui dégradent de plus en plus les conditions de travail des agents du Réseau, souffler un peu en prenant sa pause n'est pas du luxe !

Pourtant la plupart du temps, par manque de personnel, prendre sa pause est impossible, notamment pour les agents en bureau seul !

Cette pratique intolérable tend malheureusement à se généraliser ! Pour La Poste, économiquement c'est bénéfique puisque les agents travaillent gratuitement pendant 15 à 20 minutes. La CGT dénonce cette situation et exige des mesures immédiates, notamment des moyens nécessaires en personnel pour que les journées de travail ne deviennent pas des journées sans pause.

Branche Télécoms

Du plus pour les salariés

Chez Orange, c'est l'heure des négociations salariales annuelles (NAO).

Depuis 3 ans, notre entreprise a retrouvé le chemin de la croissance, un chiffre d'affaires et des bénéfices grandissants. Ces bons chiffres sont le fruit du travail et des sacrifices des salariés qui réclament une meilleure répartition des richesses.

En 2016, 1,6 milliard revenait aux actionnaires alors que seulement 56 millions étaient consacrés aux augmentations. La CGT lance donc une grande campagne auprès de tous, avec affiches tracts et pétitions. Cette campagne a pour but de collecter les revendications de tous pour les faire porter par nos négociateurs.

Seule une forte implication des salariés permettra des augmentations de salaires significatives pour tous.

Electeurs bafoués

Après d'interminables tergiversations, le bureau du CE IMTW est enfin constitué. Enfin, ce Comité d'Etablissement, pour lequel les salariés ont voté en novembre, est en place.

C'est la CGT qui a permis de débloquer la situation, en acceptant de prendre des responsabilités, pour que le CE puisse fonctionner.

En effet la CFE-CGC a refusé d'entrer au bureau du CE, alors que le siège de trésorier lui revenait de droit !

Détail croustillant pour les électeurs de FO et CFDT : l'heureuse élue au secrétariat du CE, l'est sous l'étiquette CFDT, mais elle avait été élue en novembre sur la liste FO, après avoir fait quelques mandats sous la bannière CFE-CGC !

Contrairement à la CGT, le respect du vote des électeurs n'est pas la priorité de ces organisations syndicales.

Fédération des Activités Postales et de Télécommunications CGT

Union Fédérale des Cadres

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 48 18 54 30 - Fax : 01 48 59 25 22

Courriel : ufc@cgt-fapt.fr - Pages UFC Retrouvez-nous sur notre site : <http://www.cgt-fapt.fr> espace Cadres

Échos

Participer, c'est essentiel !

La désignation de Paris hôte des JO 2024, la loi dite « Olympique » achève son parcours parlementaire pour formaliser les engagements du gouvernement au CIO. La candidature avait permis la signature d'une charte sociale par cinq principaux syndicats du pays. Pour la CGT il n'est pas trop tard pour intégrer l'esprit de cette charte à la version finale de la loi « Olympique ». Se résoudre au texte promulgué, signifierait la mise en suspens de lois concernant l'environnement, l'urbanisme, le commerce et le logement. Pour la CGT, restreindre la portée de ce texte à des fins dérogatoires ouvrirait une brèche au moins disant social et risquerait même, à l'instar des droits de retransmission, de limiter l'accessibilité aux populations à un événement dont la finalité est de promouvoir l'accès au sport pour tous.

Emploi

Précarité ? On n'en veut pas !

La montée de la précarité définit les chiffres du chômage 2017 : 3.451.400 privés d'emplois de catégorie A, -0.5% sur un an ; 2.160.900 travailleurs précaires de catégorie B (-78 h/mois) et C (+78 h/mois), +8.2% sur un an.

Ce qui fait 5.612.300 inscrits précaires, +2.7% sur un an, alors que la catégorie D (en formation) baisse de 18.3% et E (employés) de 8%.

Le faible regain d'activité se fait en amplifiant l'intérim. Ainsi, le patronat, aidé par le gouvernement qui veut durcir les contrôles, est responsable de cette précarisation.

Les négociations sur l'assurance-chômage appellent, plus que jamais, à lutter contre la précarité.

La CGT revendique le droit à un emploi stable et à des prestations assurant un revenu de remplacement pour toutes et tous.

Territoires zéro chômeur, à quel prix ?

L'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD), en place depuis la loi de février 2016, a sorti du chômage de longue durée 420 personnes dans 10 territoires. La CGT soutient les salariés de ce dispositif et leur volonté de retrouver un emploi digne, mais prudence : pour 2.000 chômeurs identifiés, ce sont 420 CDD signés pour 5 ans, et souvent en temps partiel.

Espaces verts et maraîchage, transport et voirie, meubles, lavage de vitres, retouche-couture, ramonage : 80% des travaux relèvent des compétences des agents territoriaux ou d'emplois classiques. Pour la CGT, les EBE (Entreprises à But d'Emploi) devraient offrir des salaires et des droits adéquats, loin des coups de comm' des dernières portes ouvertes.

International

Le droit pour tous

La CGT s'est toujours battue au côté des travailleuses et travailleurs migrants pour faire respecter leurs droits et en gagner de nouveaux. Notre gouvernement, à travers deux circulaires, s'attaque aujourd'hui aux droits fondamentaux de ces gens qui fuient tous l'inacceptable. M. Macron veut trier les bons des mauvais migrants, sur l'idée que certains migrent pour de bonnes raisons et d'autres non.

Il semble oublier que l'occident a une grande part de responsabilité dans les guerres, le dérèglement climatique mais aussi la misère de nombreux peuples.

La CGT, de toutes ses forces, continuera d'accompagner ces gens en s'assurant du respect de leurs droits fondamentaux ainsi que de leur dignité.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

Justice de classe

Mercredi 24 janvier 2018, la Cour de Cassation confirme les peines prononcées à l'encontre des camarades ex -Goodyear : emprisonnement avec sursis, mises à l'épreuve et inscription au casier judiciaire pour 7 de nos camarades, n'en relaxant qu'un seul.

Ce sont les fondements mêmes de notre démocratie qui sont atteints lorsque les libertés syndicales sont attaquées alors que nous sommes engagés dans la lutte pour l'emploi et l'amélioration des conditions de travail.

Nous nous refusons à banaliser ces acharnements car ils découlent d'une stratégie qui vise à anéantir les droits d'expression, d'action et d'organisation des citoyens.

Les libertés syndicales ne sont pas négociables, elles sont essentielles pour la démocratie les conquêtes sociales !

Formation

La CGT ambitieuse

La CGT a proposé un texte répondant aux besoins des personnes, des entreprises, de l'économie tout en développant l'équilibre des territoires, basé sur la montée en qualifications requise pour répondre aux mutations technologiques et environnementales. Pour que chaque entreprise puisse définir son besoin en qualifications pour l'avenir, l'accord doit renforcer des outils tels que les Observatoires Prospectifs des Métiers et des Qualifications, pilotés par les commissions paritaires en les dotant de financements adaptés.

Le patronat semble vouloir rendre l'individu seul responsable de son employabilité et donc de sa formation.

La CGT souhaite un accord permettant l'accès à une formation utile et reconnue, à l'instar du CIF, largement plébiscité par les salariés.

Jeunes et salariés en otage

Les salariés, comme les jeunes, sont aujourd'hui clairement otages des choix idéologiques du gouvernement et du patronat dans la réforme de l'apprentissage.

En effet, douze ans après que les salariés et la jeunesse aient combattu jusqu'au retrait, voici le retour d'un contrat première embauche (CPE) étendu cette fois à toutes les classes d'âge.

Il serait possible d'être apprenti sans limite d'âge, d'entrer en formation ou d'en sortir à tout moment, avec une protection santé-sécurité en baisse pour les mineurs, un droit du travail encore allégé et une rémunération très en dessous du SMIC. Alors, soutenons activement les mouvements des personnels, des lycéens, des apprentis et des étudiants pour le droit au service public et à une formation initiale professionnelle de qualité.

Égalité

Scandaleux !

L'Association de lutte contre les Violences faites aux Femmes au Travail (AVFT) vient d'annoncer qu'elle fermait son accueil téléphonique faute de moyens humains et financiers.

L'AVFT est la seule association de lutte contre les violences au travail.

20% des femmes sont victimes de harcèlement sexuel au travail, 10 viols ou tentatives de viols ont lieu chaque jour au travail.

Comment le gouvernement peut-il prétendre « faire de l'égalité Femme/Homme une grande cause nationale » en laissant l'association fermer son standard, renvoyant ainsi les femmes victimes au silence avec leur souffrance ?

La CGT exige le déblocage immédiat des moyens financiers nécessaires pour permettre à l'AVFT de poursuivre ses missions et de répondre à toutes les sollicitations.